







Fiche pédagogique n° 5

Applicabilité de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant

 Objectif(s) ?	<ul style="list-style-type: none">● Familiariser les participants avec la notion d'applicabilité directe.● Permettre aux participants de comprendre cette notion et de réaliser qu'entre le texte de la CIDE et son utilisation dans un procès il peut y avoir des nuances importantes.
 Groupe-cible ?	Adultes
 Méthode ?	Réflexion et argumentation sur base d'articles de la CIDE.
 Matériel ?	Articles de la CIDE (cfr texte de la Convention disponible sur le site)
 Préparation ?	<ul style="list-style-type: none">● L'animateur explique la notion d'applicabilité d'une norme internationale.● L'animateur attribue un article de la CIDE à chaque participants (ou par petits groupes).
 Déroulement ?	<ol style="list-style-type: none">1. Chacun à son tour (ou par petits groupes) lit son article et expose son point de vue au sujet de son applicabilité directe.2. Si un des participants n'est pas d'accord ou veut rajouter un élément à ce qui a été exposé par une personne (ou un petit groupe), il peut donner son avis. L'animateur encadre le débat.



Suivi ?

Pour aller plus loin :

Chaque participant (ou groupe) propose un exemple qui illustre la manière dont le droit consacré par l'article qui lui a été attribué peut être utilisé pour améliorer la situation d'un enfant.



Cette fiche a été rédigée par Madeleine Genot, mise en page par Emilie Rousseau sous la supervision de Benoît Van Keirsbilck.